

SENSIBILISER

ASSISTER

CONSERVER

CONNAÎTRE



Guide technique MAEC

# Plantes indicatrices des prairies de fauche du Sud Ardèche

Conservatoire Botanique National



Le pays  
de l'Ardèche  
méridionale



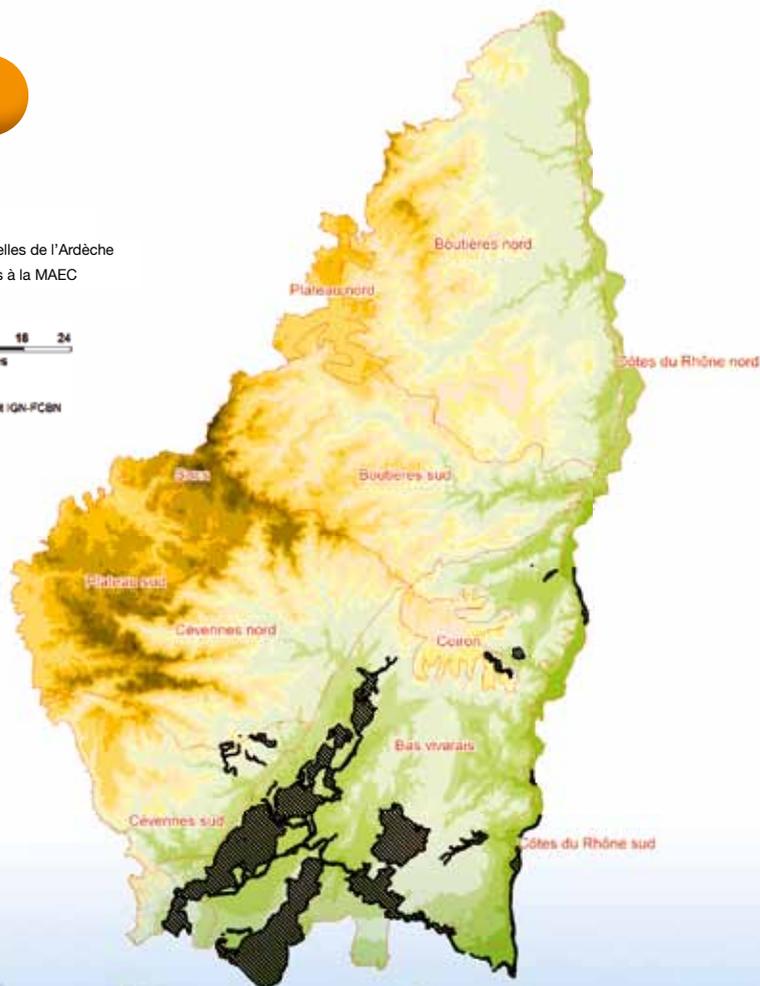
## Territoire

## Légende

- ~ Régions naturelles de l'Ardèche
- ▨ Zones éligibles à la MAEC

0 6 12 18 24  
Kilomètres

Fond cartographique :  
Relief 100 IGN 2020  
Sphère écologie contrat IGN-FCBN  
© SIG CBNMC



## Des mesures agro-environnementales et climatiques en faveur des prairies de fauche du Sud Ardèche

Lancé en 2012 par le gouvernement, le « projet agro-écologique pour l'agriculture française » a pour but de promouvoir une agriculture doublement performante, conciliant compétitivité économique et respect de l'environnement. Dans ce cadre, des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) sont mis en place sur certains territoires labellisés tel que le Sud Ardèche.

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des aides contractuelles d'une durée de 5 ans destinées aux exploitations volontaires. Elles constituent un des outils majeurs du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC 2015-2020) et ont vocation à :

- accompagner le changement de pratiques afin de réduire les pressions agricoles sur l'environnement ;
- maintenir les pratiques favorables là où il existe un risque de disparition ou de modification de ces dernières.

La plupart des MAEC sont éligibles uniquement dans les territoires labellisés « PAEC ».

Une MAEC « à enjeu localisé », basée sur l'engagement unitaire de maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle, appelée aussi « prairies fleuries », peut être mise en œuvre sur des parcelles accueillant des végétations remarquables. La mesure contractualisée entre l'agriculteur et l'État consiste à garantir la présence d'au moins quatre espèces parmi la liste des plantes indicatrices de la qualité écologique des prairies naturelles fournie par la structure porteuse du projet agro-environnemental.

### À noter

Les prairies naturelles de fauche sont des herbages riches en espèces, non semés, et destinés à la fauche pour nourrir le bétail.

La diversité floristique contribue directement à la production laitière ou à l'engraissement, avec un fourrage apprécié des animaux. Les prairies naturelles de fauche trouvent leur place dans tous les systèmes d'élevage herbivore et sont appréciées par les éleveurs pour leur souplesse d'exploitation, l'appétence du fourrage ou encore la santé des animaux. Elles participent aussi à la qualité des paysages et à la préservation de la biodiversité, en favorisant la présence d'oiseaux, de reptiles, de petits mammifères et d'insectes, notamment ceux qui assurent la pollinisation (abeilles, pollinisateurs sauvages), la production apicole et la protection naturelle des cultures.

Le zonage d'éligibilité de cette MAEC se situe dans le département de l'Ardèche et il concerne plus précisément le réseau des sites Natura 2000 de l'Ardèche méridionale. Ce PAEC du « Sud Ardèche », porté par le Pays de l'Ardèche Méridionale, occupe 27 182 ha et s'étend sur plusieurs petites régions naturelles du sud-est du département, principalement à basse altitude : **le Bas-Vivarais, le Coiron, le Piémont cévenol et la vallée du Rhône sud.**

Les sites Natura 2000 concernés par ce PAEC sont les suivants :

- *Basse Ardèche urgonienne (B01) ;*
- *Bois de Païolive et basse vallée du Chassezac (B04) ;*
- *Moyenne vallée de l'Ardèche et ses affluents (B05) ;*
- *Landes et forêts du Bois des Barthes (B09), en partie ;*
- *Marais des Agusas, Montagnes de la Serre et d'Uzège (B24) ;*
- *Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre (B25), en partie ;*
- *Cévennes ardéchoises (B26R), en partie ;*
- *Massif du Coiron – Partie Saint-Martin-sur-Lavezon (B30) ;*
- *Milieux alluviaux du Rhône aval (D04) ;*

La MAEC cible les **prairies naturelles de fauche, c'est-à-dire des parcelles non labourées et fauchées au moins une fois par an.** Elles englobent les prairies fauchées ainsi que les pelouses fauchées, hors des zones humides (en effet, les végétations agricoles de zones humides font l'objet d'autres mesures agro-environnementales spécifiques sur le territoire). **Ces prairies naturelles de fauche sont relativement rares sur le territoire du « Sud Ardèche » ; leur préservation et leur valorisation sont alors essentielles pour la biodiversité locale.**

Cette MAEC est « à obligation de résultat », contrairement à la plupart des autres mesures dites « à obligation de moyens ». Ainsi, l'agriculteur qui, par la qualité de son travail, garantit le bon état de ses prairies naturelles, notamment en termes de diversité floristique obtenue, se voit conforté dans ses pratiques.

La liste de plantes indicatrices de la qualité agro-écologique des prairies naturelles de fauche du territoire a été proposée par le Conservatoire botanique national du Massif central début 2016. Elle s'appuie sur les 20 catégories de plantes indicatrices de la liste nationale. **À l'aide de cet ouvrage illustré, les exploitants pourront vérifier la présence d'au moins quatre plantes indicatrices sur les parcelles engagées.**

## Méthodologie de contrôle

**Pour les prairies de fauche, objet de ce guide, le cahier des charges s'appuie sur les principes suivants :**

- les surfaces éligibles sont les prairies permanentes fauchées ;
- absence de traitements phytosanitaires sur les surfaces contractualisées ;
- enregistrement des interventions sur les parcelles engagées ;
- les surfaces contractualisées devront comporter au moins 4 espèces floristiques (représentant 4 catégories) indicatrices de la qualité écologique et agronomique des prairies de fauche parmi les 20 catégories retenues sur le territoire concerné.

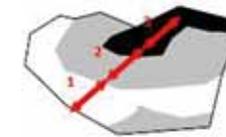
**La présence des espèces indicatrices sera contrôlée de la manière suivante :**

**1<sup>ère</sup> étape :** traverser la parcelle le long d'une diagonale large (environ 4 mètres) pour juger de la présence d'au moins 4 catégories sur les 20 retenues dans le PAEC. Les bordures de la parcelle (sur 3 mètres) sont exclues.

**2<sup>ème</sup> étape :** diviser cette diagonale en trois et vérifier sur chaque tiers la présence d'au moins 4 catégories, selon les 3 cas de figure présentés ci-dessous. Cette méthode d'inspection permet de tenir compte de l'hétérogénéité des parcelles.



**① Végétation homogène :** observations sur chaque tiers le long d'une diagonale choisie au hasard.



**② végétation hétérogène et répartie selon un gradient :** observations sur chaque tiers le long d'une diagonale de façon à rendre compte de chaque type de végétation.



**③ végétation hétérogène formant une mosaïque :** observations en trois tiers le long d'un cheminement de façon à rendre compte de chaque type de végétation.

### Période de contrôle

Compte tenu de l'engagement sur la qualité écologique des prairies semi-naturelles à flore diversifiée, le contrôle ne pourra être effectif que sur les périodes d'observation optimale de la flore, soit d'avril à septembre (adaptation en fonction des altitudes bien entendu) et avant la fauche pour les parcelles fauchées !

### Recommandations (non obligatoires)

Les surfaces ciblées par cette mesure n'ont pas été retournées depuis de nombreuses années et sont exploitées de manière extensive. La préservation de la biodiversité des prairies passe par une fréquence d'utilisation faible (1 à 2 fauches annuelles et 1 à 2 passages du troupeau), une première utilisation plutôt tardive et une fertilisation limitée.



# Anacamptide bouffon

Orchis bouffon

*Anacamptis morio* (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase

Famille : Orchidacées - Floraison : Avril-juin



 Fleurs réunies en épi court, pourpres à roses, quelquefois blanches à partie supérieure en forme de casque, à nervures foncées.

 Feuilles basales ovales ; feuilles caulinaires serrées autour de la tige.

 Hauteur : 10 à 30 cm

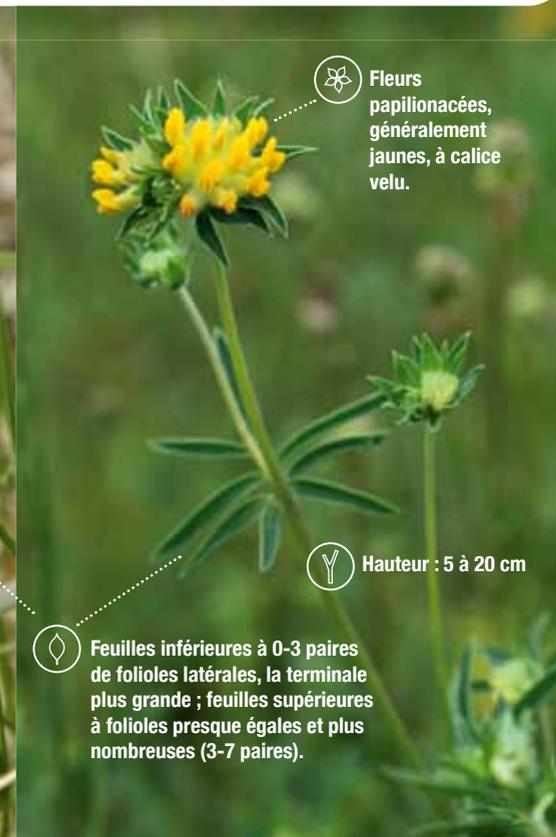


# Anthyllide vulnérable

Thé des Alpes, Vulnéraire

*Anthyllis vulneraria* L.

Famille : Fabacées - Floraison : Avril-septembre



 Fleurs papilionacées, généralement jaunes, à calice velu.

 Hauteur : 5 à 20 cm

 Feuilles inférieures à 0-3 paires de folioles latérales, la terminale plus grande ; feuilles supérieures à folioles presque égales et plus nombreuses (3-7 paires).

## Habitat

Prairies et pelouses sèches à peu humides.

## Indication agricole

Disparaît en cas d'intensification de la gestion (fertilisation, pâturage).

## Remarques

Toutes les espèces d'orchidées sont acceptées dans le cadre de cette MAEC.

## Habitat

Pelouses sèches, sur des sols secs, neutres à basiques et relativement pauvres en nutriments.

## Risque de confusion

Proche du Lotier corniculé, dont les feuilles sont composées de seulement 3 folioles et de l'Hippocrépide chevelue, dont les folioles sont plus petites et de taille égale entre elles.

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de surpâturage.

## Remarques

Les plantes de la famille des Fabacées fixent l'azote atmosphérique qu'elles transfèrent aux plantes compagnes, favorisant ainsi la production de matière organique végétale.

# Laïche caryophyllée

Laïche printanière

*Carex caryophylla* Latourr.

Famille : Cypéracées - Floraison : Mars-juillet



# Centauree jacée

*Centaurea jacea* L.

Famille : Astéracées - Floraison : Juin-octobre



## Habitat

Pelouses, sur des sols légèrement humides à secs, pauvres en nutriments.

## Risque de confusion

Il existe de nombreuses autres espèces de laïches lui ressemblant fortement. Les laïches se distinguent des joncs et des luzules par leurs tiges à 3 angles.

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation, supporte un piétinement léger.

## Habitat

Prairies et pelouses pâturées ou fauchées, sur des sols relativement pauvres en nutriments.

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

# Œillet des Chartreux

*Dianthus carthusianorum* L.

Famille : Caryophyllacées - Floraison : Mai-octobre



 Fleurs rose foncé groupées par 2 à 6 entourées par des bractées coriaces. Pétales poilus vers leur base.

 Hauteur : 10 à 40 cm



 Feuilles linéaires-aiguës, les caulinaires à gaine 4 fois plus longue que large



 Fleurs jaunes, petites et très nombreuses, groupées en panicule terminale.

 Feuilles étroites, mucronées, groupées par 8-12 en verticilles.



 Hauteur : 10 à 80 cm

## Habitat

Pelouses, ourlets herbacés, sur des sols secs et peu acides.

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

## Habitat

Pelouses et prairies, sur des sols plutôt secs, légèrement acides à basiques, relativement pauvres en nutriments.

## Risque de confusion

Proche du Gaillet blanc et du Gaillet mollugine, dont les fleurs sont blanches.

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

# Genêt sagitté

Genêt ailé

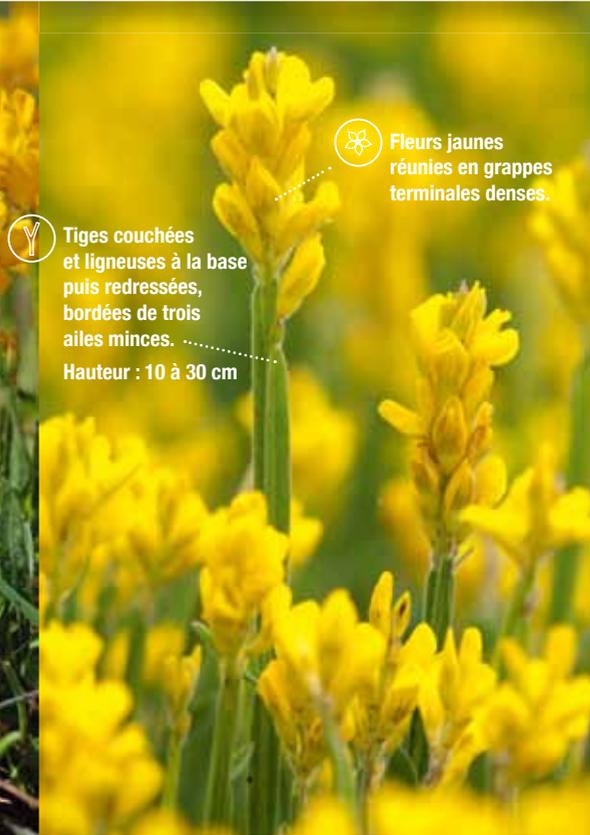
*Genista sagittalis* L.

Famille : Fabacées - Floraison : Mai-août



Gousses longues de 1 à 2 cm, velues.

Feuilles entières, sessiles et courtes.



Tiges couchées et ligneuses à la base puis redressées, bordées de trois ailes minces.  
Hauteur : 10 à 30 cm

Fleurs jaunes réunies en grappes terminales denses.

## Habitat

Pelouses sèches et landes ouvertes, sur des sols acides à neutres.

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation. Peut former des colonies étendues et indiquer un sous-pâturage.

## Remarques

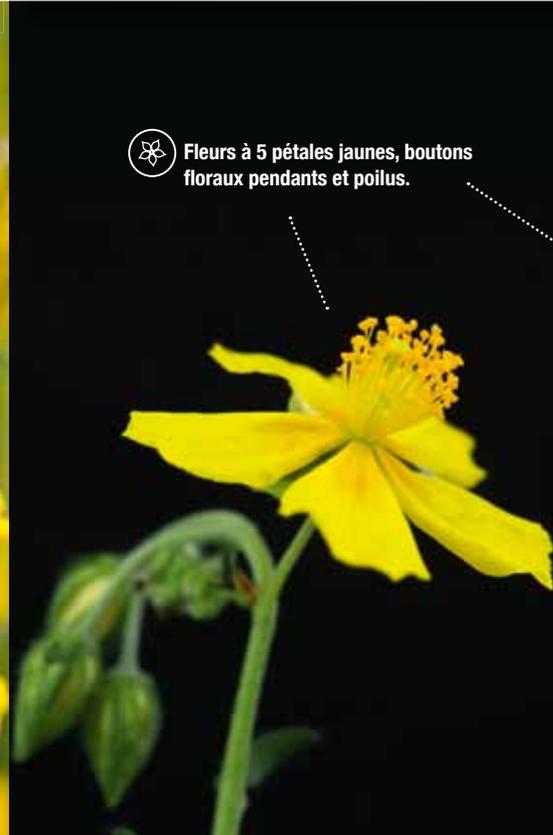
Bonne appétence et source de protéines pour le bétail. Les plantes de la famille des Fabacées fixent l'azote atmosphérique qu'elles transfèrent aux plantes compagnes, favorisant ainsi la production de matière organique végétale.

# Hélianthème nummulaire

Hélianthème commun

*Helianthemum nummularium* (L.) Mill.

Famille : Cistacées - Floraison : Mai-août



Fleurs à 5 pétales jaunes, boutons floraux pendants et poilus.



Hauteur : 5 à 30 cm

Feuilles opposées avec 2 stipules.

## Habitat

Pelouses sèches, sur des sols secs, neutres à basiques et relativement pauvres en nutriments.

## Indication agricole

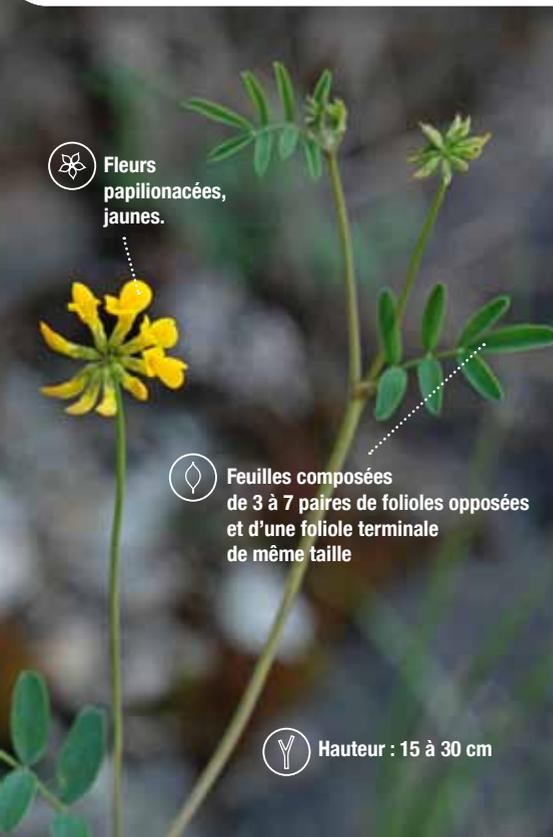
Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de surpâturage.

# Hippocrévide chevelue

Hippocrévide fer-à-cheval, Fer-à-cheval

*Hippocrepis comosa* L.

Famille : Fabacées - Floraison : Avril-juin



# Knautie des champs

*Knautia arvensis* (L.) Coult.

Famille : Caprifoliacées - Floraison : Juin-octobre



## Habitat

Pelouses sèches, sur des sols secs, neutres à basiques et relativement pauvres en nutriments.

## Risque de confusion

Proche du Lotier corniculé, dont les feuilles sont composées de seulement 3 folioles et de l'Anthyllide vulnéraire, dont la foliole terminale est plus grande que les autres.

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de surpâturage.

## Remarques

Les plantes de la famille des Fabacées fixent l'azote atmosphérique qu'elles transfèrent aux plantes compagnes, favorisant ainsi la production de matière organique végétale.

## Habitat

Prairies pâturées ou fauchées, pelouses et milieux plus anthropisés, sur des sols moyennement secs à frais, faiblement acides et pauvres en nutriments.

## Risque de confusion

Proche des succisettes et des scabieuses, les premières à feuilles toutes entières, les secondes à feuilles toutes très découpées.

## Indication agricole

Disparaît en cas de fauche trop précoce ou d'excès de fertilisation.

## Marguerite commune (groupe)

*Leucanthemum vulgare* (groupe)

Famille : Astéracées - Floraison : Mai-octobre



Fleurs groupées en capitule, les jaunes au centre, les blanches en périphérie.



Hauteur : 20 à 80 cm



Feuilles alternes, linéaires-lancéolées, marquées de 1 à 3 nervures.



Fleurs à pétales bleu clair longs de 6 à 11 mm.



Hauteur : 30 à 80 cm



### Habitat

Pelouses et prairies, sur des sols frais à légèrement secs.



### Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de fauche trop précoce.



### Habitat

Pelouses pionnières vivaces et prairies de fauche maigres, friches, sur des sols peu acides à basiques, secs et pauvres en nutriments.



### Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de fauche trop précoce.



### Remarques

Toutes les espèces de lins sont acceptées dans le cadre de cette MAEC.

# Lotier corniculé

Pied-de-poule

*Lotus corniculatus* L.

Famille : Fabacées - Floraison : Mai-septembre



Flours jaunes papilionacées.

Hauteur : 5 à 50 cm



Feuilles composées de 3 folioles et portant 2 stipules ovales.



Hauteur : 10 à 50 cm



Flours groupées en petits glomérules, disposés en ombelle sur des pédoncules inégaux.

Feuilles poilues.

## Habitat

Nombreux milieux ouverts (prairies fauchées ou pâturées, friches...), sur des sols frais à secs, neutres à peu acides.

## Risque de confusion

Proche de l'Hippocrévide chevelue et de la Petite coronille dont les feuilles comportent plus de folioles.

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

## Remarques

Bonne appétence et source de protéines pour le bétail. Les plantes de la famille des Fabacées fixent l'azote atmosphérique qu'elles transfèrent aux plantes compagnes, favorisant ainsi la production de matière organique végétale.

## Habitat

Pelouses et prairies pâturées, landes, sur des sols secs à frais, légèrement acides et pauvres en nutriments.

## Risque de confusion

Les luzules se distinguent des laïches par leurs tiges rondes et leurs feuilles souples généralement pourvues de poils à leur base.

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation, supporte un piétinement léger.

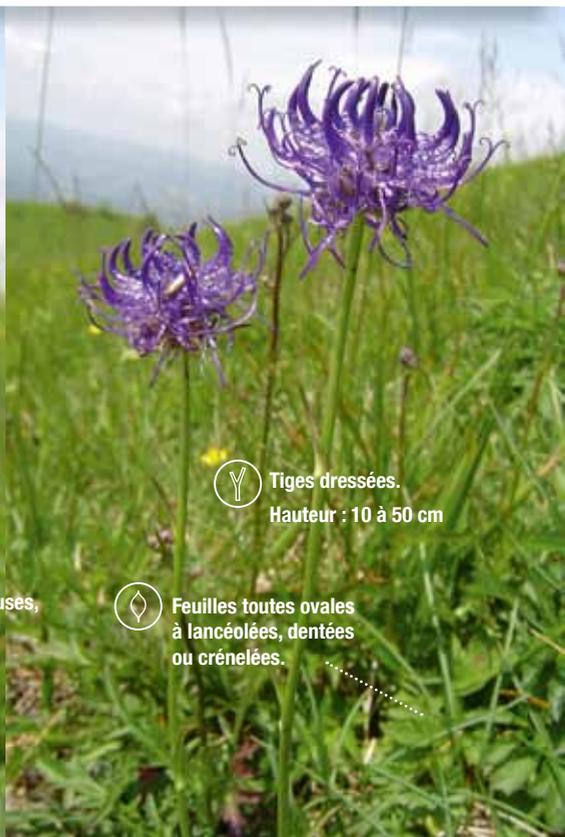
# Raiponce orbiculaire

*Phyteuma orbiculare* L.

Famille : Campanulacées - Floraison : Juin-septembre



 Fleurs bleues longues de 15 à 25 mm, réunies en têtes globuleuses, ovoïdes à maturité.



 Tiges dressées.  
Hauteur : 10 à 50 cm

 Feuilles toutes ovales à lancéolées, dentées ou crénelées.

## Habitat

Pelouses et prairies, sur des sols secs à moyennement humides et peu acides.

## Risque de confusion

Proche de la Raiponce en épi, dont les fleurs sont réunies en têtes cylindriques à maturité.

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

## Habitat

Pelouses, prairies pâturées, landes, sur des sols secs à frais, généralement acides et pauvres en nutriments.

## Risque de confusion

Proche du Polygale à feuilles de serpolet, dont les feuilles inférieures sont opposées.

# Polygale commun

*Polygala vulgaris* L.

Famille : Polygalacées - Floraison : Mai-juillet



 Feuilles alternes, les supérieures plus longues que les inférieures.



 Fleurs bleues, roses ou blanches, en grappes terminales.

 Hauteur : 10 à 30 cm

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de surpâturage.

## Remarques

Améliore la production laitière (plante galactogène).

# Petite sanguisorbe

Petite pimprenelle, Potérium sanguisorbe

*Poterium sanguisorba* L.

Famille : Rosacées - Floraison : Mai-août



Y Hauteur : 10 à 50 cm

Fleurs verdâtres ou rosées à stigmates rouges réunies en têtes globuleuses.



Feuilles à folioles ovales, dentées.



Y Hauteur : 10 à 60 cm

Feuilles opposées et dentées.

# Rhinanthe mineur

Tartarelle ; Petit rhinanthé

*Rhinanthus minor* L.

Famille : Orobanchacées - Floraison : Juin-septembre



Bractées dentées ; calice glabre ; fleurs bilabiées ; pétales longs de 10 à 15 mm.

## Habitat

Pelouses, prairies pâturées ou fauchées, friches, sur des sols secs, neutres à légèrement acides.

## Risque de confusion

A distinguer de la Sanguisorbe officinale, qui se développe dans des milieux plus humides (prairies humides, bas-marais...).

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

## Habitat

Prairies fauchées ou pâturées, pelouses, sur des sols acides à basiques, moyennement secs à humides.

## Risque de confusion

Proche du Rhinanthé crête-de-coq, dont les calices sont velus sur les faces.

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

## Remarques

Plante hémiparasite qui, lorsqu'elle est présente en grand nombre, réduit les rendements et la qualité des plantes fourragères.

# Sauge des prés

Sauge sauvage

*Salvia pratensis* L.

Famille : Lamiacées - Floraison : Mai-juillet



Flowers réunies en grappe allongée, bleues, à lèvre supérieure en casque.



Plante velue, simple ou un peu rameuse.  
Tige carrée, glanduleuse-visqueuse en haut.  
Hauteur : 30 à 60 cm

Feuilles ovales, crénelées-dentées, gaufrées.



Inflorescence souvent allongée, en verticilles espacés.

## Habitat

Pelouses sèches, prairies, sur des sols relativement pauvres en nutriments, neutres à basiques.

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

## Remarques

Espèce appréciée par les ovins. Toutes les espèces de sauges sont considérées comme espèces indicatrices.

## Habitat

Pelouses, prairies pâturées ou fauchées, parfois friches, sur des sols plutôt secs, acides à neutres.

## Risque de confusion

Proche du Thym à poils nombreux, qui se développe en général sur des sols plus secs.

# Thym faux-pouliot

Serpolet faux-pouliot

*Thymus pulegioides* L.

Famille : Lamiacées - Floraison : Juin-septembre



Tige carrée et velue.  
Hauteur : 5 à 20 cm

## Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

## Remarques

Plante aromatique. Toutes les espèces de thyms sont acceptées dans le cadre de cette MAEC.

# Salsifis des prés

*Tragopogon pratensis* L.

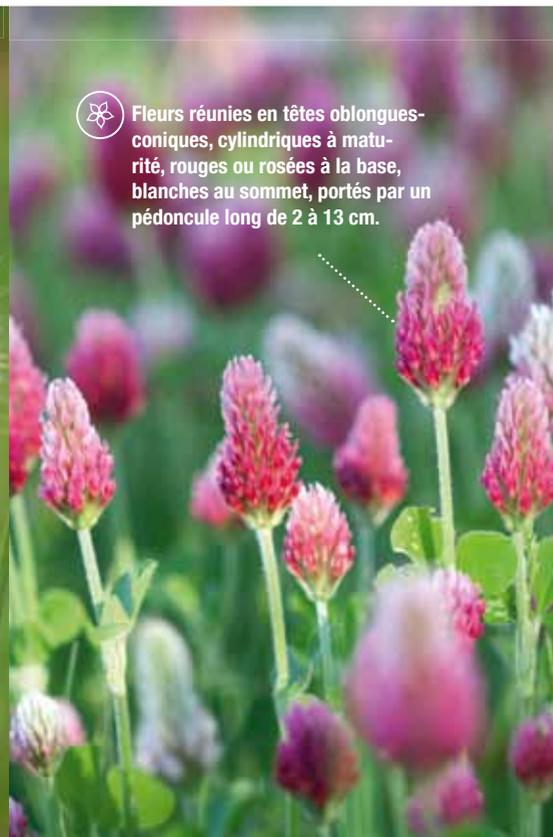
Famille : Astéracées - Floraison : Mai-août



 Fleurs jaunes réunies en capitules ; pédoncule peu élargi sous le capitule.

 Feuilles allongées.

 Hauteur : 30 à 80 cm



 Fleurs réunies en têtes oblongues-coniques, cylindriques à maturité, rouges ou rosées à la base, blanches au sommet, portés par un pédoncule long de 2 à 13 cm.



 Plante très velue.  
Hauteur : 20 à 50 cm

 Feuilles à trois folioles.

## Habitat

Prairies fauchées ou faiblement pâturées, sur des sols frais à légèrement humides, neutres à faiblement acides.

## Risque de confusion

Proche du Salsifis douteux, dont le pédoncule est creux et très élargi sous le capitule.

## Indication agricole

Disparaît en cas de fauche trop précoce, de surpâturage ou d'excès de fertilisation.

## Habitat

Pelouses et prairies maigres fauchées ou pâturées, sur des sols acides à neutres.

## Risque de confusion

Proche du Trèfle des prés mais plante annuelle.

## Indication agricole

Espèce tolérant la fertilisation et le pâturage.

## Remarques

Bonne appétence et source de protéines pour le bétail ; la variété *incarnatum* est cultivée comme fourrage.

# Trèfle des prés

*Trifolium pratense* L.

Famille : Fabacées - Floraison : Mai-septembre



## Habitat

Divers milieux herbacés, surtout prairies mais également gazons urbains, bords des routes... Sur des sols frais, acides à basiques et relativement riches en éléments nutritifs.

## Risque de confusion

Proche de Trèfle incarnat mais plante vivace.

## Indication agricole

Espèce tolérant la fertilisation et le pâturage.

## Remarques

Souvent cultivé comme fourrage.

Le tableau ci-après présente certaines espèces du guide possédant des niveaux de sensibilité à la fertilisation très différents.

Plantes plus sensibles à la fertilisation	Présence des espèces et fertilité du milieu			
	Plantes moins sensibles à la fertilisation			
<p>p. 6 <i>Helianthemum nummularium</i></p>	<p>p. 17 <i>Linum usitanicum</i></p>	<p>p. 21 <i>Polygala vulgaris</i></p>	<p>p. 25 <i>Thymus pulegioides</i></p>	
<p>p. 14 <i>Hippocrepis comosa</i></p>	<p>p. 10 <i>Dianthus carthusianorum</i></p>	<p>p. 8 <i>Carex caryophylla</i></p>	<p>p. 22 <i>Poterium sanguisorba</i></p>	
<p>p. 7 <i>Anthyllis vulneraria</i></p>	<p>p. 19 <i>Luzula campestris</i></p>	<p>p. 6 <i>Anacamptis morio</i></p>	<p>p. 27 <i>Trifolium incarnatum</i> var. <i>molinieri</i></p>	
<p>p. 11 <i>Galium verum</i></p>	<p>p. 12 <i>Genista sagittalis</i></p>	<p>p. 20 <i>Phyteuma orbiculare</i></p>	<p>p. 23 <i>Rhinanthus minor</i></p>	
<p>p. 16 <i>Leucanthemum vulgare</i></p>	<p>p. 24 <i>Salvia pratensis</i></p>	<p>p. 9 <i>Centaurea jacea</i></p>	<p>p. 15 <i>Knautia arvensis</i></p>	
<p>p. 18 <i>Lotus corniculatus</i></p>	<p>p. 26 <i>Tragopogon pratensis</i></p>	<p>p. 28 <i>Trifolium pratense</i></p>		

**Aigrette** (n. f.) : couronne de poils surmontant les fruits, notamment de nombreuses Astéracées.

**Akène** (n. m.) : fruit sec indéhiscent (c'est-à-dire ne s'ouvrant pas lorsqu'il arrive à maturité), à une seule graine.

**Alterne** (adj.) : se dit d'organes insérés isolément à des niveaux différents sur une tige ou sur un rameau.

**Anthropisé** (adj.) : se dit d'un environnement qui a été modifié par les activités humaines.

**Appétence** (adj.) : se dit de végétaux particulièrement appréciés par les animaux.

**Bilabié** (adj.) : divisé en deux lèvres.

**Bractée** (n.f.) : petite feuille rudimentaire située à la base d'une fleur ou d'une inflorescence, là où le pédicelle ou le pédoncule est rattaché à la tige.

**Calice** (n.m.) : partie externe de la fleur, souvent verte, formée de sépales.

**Capitule** (n.m.) : inflorescence formée de fleurs serrées les unes contre les autres et positionnées sur un réceptacle commun.

**Caulinaire** (adj.) : relatif à la tige.

**Composé** (adj.) : se dit d'une feuille dont le limbe est divisé en plusieurs limbes secondaires, appelés folioles.

**Épi** (n.f.) : inflorescence formée d'un axe allongé portant, à des niveaux différents, des fleurs sessiles (c'est-à-dire non pédicellées) ou presque sessiles.

**Foliole** (n.f.) : une des parties du limbe d'une feuille composée.

**Gainé** (n. f.) : base de certains organes (feuilles, bractées...) se prolongeant sur la tige et l'enroulant comme un étui.

**Galactogène** (adj. et n.m.) : qui provoque ou accroît la sécrétion lactée.

**Gousse** (n. f.) : fruit sec s'ouvrant généralement par deux fentes en deux valves formant l'une et l'autre les graines.

**Hémiparasite** (adj.) : se dit d'une plante capable d'effectuer la photosynthèse mais dépendant d'une autre pour une partie des substances nécessaires à sa subsistance.

**Inflorescence** (n.f.) : ensemble de fleurs, d'axes (pédoncules et pédicelles) et de bractées.

**Lacinié** (adj.) : organe irrégulièrement découpé en franges allongées.

**Lancéolé** (adj.) : se dit d'un organe approximativement 3 à 4 fois aussi long que large et rétréci progressivement aux deux extrémités.

**Ligneux** (adj.) : formé de bois ou ayant la consistance du bois.

**Limbe** (n. m.) : partie élargie d'une feuille (ou d'un pétale).

**Maigre** (adj.) : se dit d'une prairie relativement pauvre en nutriments.

**Mégaphorbiaie** (n.f.) : végétation formée de hautes herbes (souvent à larges feuilles), se développant sur des sols humides et riches.

**Mucron** (n. m.) : courte pointe raide au sommet d'une feuille, d'une bractée...

**Nutriments** (n. m.) : éléments minéraux nutritifs indispensables au développement des végétaux, dissous dans l'eau, comme les nitrates et les phosphates.

**Ombelle** (n. f.) : inflorescence dont les fleurs sont portées au sommet de pédicelles tous positionnés au sommet de la tige.

**Opposé** (adj.) : se dit de deux organes positionnés au même niveau, l'un en face de l'autre. Exemple : feuilles insérées au même niveau sur une tige, à la différence des feuilles alternes.

**Ourlet** (n. m.) : formation herbacée à arbustive développée à l'interface entre un milieu ouvert (par exemple une pelouse ou une prairie) et un milieu fermé (par exemple une forêt).

**Ovaire** (n. m.) : partie de l'organe reproducteur contenant un ou plusieurs ovules.

**Panicule** (n. f.) : inflorescence complexe, en forme de grappe.

**Papilionacé** (adj.) : se dit des fleurs caractéristiques de la famille des Fabacées, dont la forme générale rappelle de loin celle d'un papillon.

**Pédicelle** (n.m.) : dans une inflorescence, petit axe portant à son sommet une seule fleur.

**Pédoncule** (n.m.) : axe d'une inflorescence.

**Pétale** (n. m.) : pièce de la corolle d'une fleur.

**Pétiole** (n. m.) : partie amincie de la feuille reliant le limbe à la tige.

**Photosynthèse** (n. f.) : synthèse des glucides réalisée par les végétaux qui utilisent la lumière comme source d'énergie.

**Pionnier** (adj.) : se dit des premiers végétaux qui s'installent sur un sol nu.

**Pistil** (n. f.) : ensemble des organes femelles d'une fleur.

**Réceptacle** (n.m.) : partie terminale d'un pédoncule sur laquelle sont fixées les fleurs d'un capitule ou les pièces florales.

**Sépale** (n. m.) : pièce du calice d'une fleur.

**Sessile** (adj.) : dépourvu, selon l'organe, de pétiole, de pédoncule ou de pédicelle.

**Stigmate** (n. m.) : extrémité plus ou moins renflée du pistil ; sa surface plus ou moins visqueuse retient le pollen.

**Stipule** (n.f.) : appendice ressemblant le plus souvent à une petite feuille située au point d'insertion d'une feuille sur une tige.

**Utricule** (n. m.) : chez les espèces du genre *Carex* (par exemple la Laiche caryophyllée), enveloppe membraneuse renfermant l'ovaire jusqu'à la maturité du fruit et tombant avec lui.

**Verticille** (n.m.) : ensemble d'organes disposés en cercle, au même niveau, autour d'un axe.

**Vivace** (adj.) : se dit d'une plante qui vit plusieurs années.



# Guide technique MAEC

Photo de couverture : G. CHOISNET / CBN Massif central ©

[www.cbnmc.fr](http://www.cbnmc.fr)



Ce guide a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Massif central avec les soutiens du Pays de l'Ardèche Méridionale, de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche et de l'Europe.

## Conservatoire botanique national du Massif central



Le Bourg  
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE  
Téléphone : 04 71 77 55 65  
Télécopie : 04 71 77 55 74  
Courriel : [conservatoire.siege@cbnmc.fr](mailto:conservatoire.siege@cbnmc.fr)

[www.cbnmc.fr](http://www.cbnmc.fr)

### Remerciements :

P. ANTONETTI, N. BEILLON, N. GUILLERME

### Crédits photographiques :

A. DESCHEEMACKER, G. CHOISNET, J.-H. LEPRINCE,  
O. NAWROT, S. NICOLAS, S. PERERA,

Rédaction : A. BERTRAND, A. CULAT.

Conception graphique : S. PERERA - CBN/MC

Réalisation : mars 2016 - ISBN : 978-2-9524722-9-6

Conservatoire Botanique National

